

torité. Espérons qu'une si grande perte a été réparée d'une manière utile au pays.

„Dans l'espoir de vous voir tous de nouveau réunis en Janvier 1862 dans la ville fédérale, pour reprendre les affaires qui restent à traiter, je fais des vœux, Messieurs et chers collègues, pour votre heureux retour dans vos foyers, et déclare close la première moitié de la session ordinaire de 1861 1862.“



Extrait des délibérations du Conseil fédéral.

(Du 24 Juillet 1861.)

Relativement aux correspondances pour les Etats-Unis de l'Amérique du Nord, le Conseil fédéral a adressé à tous les Gouvernements cantonaux la circulaire suivante :

„Tit.,

„L'office général des postes à Washington a fait savoir au Consulat général suisse à cette résidence que dans les conjonctures actuelles les dépêches officielles adressées à des Consulats dans des Etats sécedés ne seront plus expédiés à destination, mais simplement remises à l'Agent de l'Etat étranger d'où ces correspondances proviennent. Quant à la Suisse, cette mesure se rapporte aux arrondissements consulaires 4, 5 et 9 avec les résidences de Charleston, Nouvelle-Orléans et Galveston.

„Ainsi qu'il a été publié récemment dans la feuille fédérale (voir page 373 ci-avant, il y aurait un expédient consistant à envoyer les lettres sous couvert à un correspondant à New-York chargé de pourvoir à la transmission ultérieure et d'acquitter les frais de cette expédition extraordinaire.

„Pour prévenir des longueurs inutiles, nous croyons devoir vous recommander de transmettre les lettres destinées aux susdits Consulats du sud insurgé, au Consulat à New-York en le priant de pourvoir à l'expédition ultérieure par la voie qu'il indique lui-même dans sa dépêche du 25 Juin dernier. Il est vrai que ce mode de transmission entraînera un surcroît assez considérable de frais; il n'y aurait donc à en faire usage que dans les cas urgents, et il va sans

dire que les frais en résultant seront portés en compte pour l'office mandant par le Consulat, soit directement soit par notre intermédiaire."

(Du 29 Juillet 1861.)

Eu égard aux explosions de moulins à poudre qui se sont fréquemment succédé depuis quelque temps, le Conseil fédéral a nommé une Commission de trois membres chargée d'examiner et de préavisier les questions ci-après :

1. Quelles peuvent être les causes des explosions qui se sont succédé dans les derniers temps?
2. Comment est-il possible de les prévenir, et quelles sont les mesures à prendre dans ce but?

La Commission est composée de

- Mr. le Dr. *Bolley*, professeur de chimie à l'Ecole polytechnique à Zurich.
 " *Curchod*, Directeur des télégraphes suisses, à Berne.
 " *Ott-Teuscher*, mécanicien, à Berne.

(Du 31 Juillet 1861.)

Le Conseil fédéral a pourvu au Consulat suisse à *Lisbonne* dans la personne de Mr. *Gaspard Schindler*, de Glaris, chef de la maison de banque *Schindler et fils* à Lisbonne.

INSERTIONS.

A V I S.

La Légation de S. M. le Roi d'Italie prévient les artistes italiens domiciliés en Suisse, qu'ils seront admis à présenter leurs productions et leurs œuvres d'art à l'*Exposition agricole, industrielle et artistique* qui aura lieu à Florence au mois de Septembre 1861, et qu'ils pourront prendre connaissance des actes officiels de la Commission royale à qui la direction en est confiée, à la Chancellerie de la Légation de S. M. à Berne.

(Inséré par ordre du Conseil fédéral.)

Extrait des délibérations du Conseil fédéral.

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1861
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	35
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	01.08.1861
Date	
Data	
Seite	428-429
Page	
Pagina	
Ref. No	10 058 599

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.